

## **EXIGENCES LINGUISTIQUES<sup>1</sup>**

Les exigences linguistiques de chaque placement ont été définies en fonction du niveau de compétence requis en anglais pour accomplir le travail de façon adéquate. La compétence langagière est évaluée selon une échelle de 1 à 5.

Veillez vous référer à la description du poste pour connaître la ou les langues exigées.

### **Niveau 1**

Le coopérant-volontaire n'a pas besoin d'utiliser la langue au travail ou dans la communauté.

### **Niveau 2**

Le coopérant-volontaire est en contact de façon semi régulière avec des personnes qui parlent la langue et doit pouvoir entretenir un niveau minimum de conversation.

### **Niveau 3**

Le coopérant-volontaire est en contact constant avec le public ou avec des membres du personnel qui doivent être servis dans cette langue. Cette personne peut entretenir des conversations simples et comprendre des explications reliées à des tâches ordinaires. Elle doit être capable de fournir de simples explications et des réponses simples à des questions concernant des sujets connus. La personne peut comprendre des explications écrites simples; elle est capable de comprendre les échanges lors des réunions de travail et est capable d'y participer. Elle peut écrire des procédures simples de nature répétitive. Elle est capable d'écrire de courts rapports, des documents et de la correspondance de base.

### **Niveau 4**

Le coopérant-volontaire est constamment et fréquemment en contact avec le public ou avec des membres du personnel qui doivent être servis dans cette langue. Cette personne communique et comprend toutes sortes de messages dans des situations inattendues et peut évaluer des situations délicates. Elle comprend et fait face à des situations requérant une analyse, à des sujets délicats dans des domaines diversifiés et spécialisés; elle anime des réunions de travail, argumente pour motiver, convaincre ou conseiller d'autres personnes; elle écrit des rapports, des communiqués sur des sujets spécialisés ou techniques pour usage interne ou externe.

### **Niveau 5**

Le coopérant-volontaire maîtrise complètement la langue. Cette personne est fréquemment et constamment en contact avec le public ou avec des membres du personnel qui doivent être servis dans cette langue. Elle assiste à des réunions et soutient des points de vue sur des sujets spécialisés en tant que porte-parole ou représentant(e) de l'organisation. Elle est capable de motiver, de convaincre, de conseiller et de défendre un point de vue dans une situation délicate; elle analyse des documents spécialisés complexes; elle écrit des documents de nature complexe ou spécialisé; elle est capable de faire des recommandations fondées sur une analyse; elle écrit des documents reflétant l'image de l'organisation.

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé pour alléger le texte.